

# **Règlement Intérieur**

## **1<sup>er</sup> Tournoi FIDE**

### **de Saint Germain Laval**

#### **Article 1 : Organisation**

Le Club de Saint Germain Laval – Le Roi Mat, représenté par Serge LE MAY, organise le 1er Tournoi FIDE de Saint Germain Laval, le dimanche 16 juin 2019, à la salle polyvalente de Saint Germain Laval.

#### **Article 2 : Homologations et Appariements**

Le 1er Tournoi FIDE de Saint Germain Laval est homologué FIDE sous le numéro 49083. Il se joue en 7 rondes. Les appariements informatisés (programme Papi v3.3.6) se font au système suisse intégral. Les règles du Jeu sont celles de la FIDE.

#### **Article 3 : Cadence**

La cadence est de 15 minutes au KO.

#### **Article 4 : Inscription**

L'inscription est de 5 € pour les jeunes et 10 euros pour les adultes.

#### **Article 5 : Accueil, pointage, horaires des rondes**

Accueil à partir de 13h.

Pointage obligatoire à partir de 13h et jusqu'à 13h50 pour entrer en ronde 1.

Après 13h50, le joueur sera apparié à la ronde qui suivra son arrivée, tant que l'appariement de la ronde n'est pas affiché.

Ronde 1 : 14h00	Ronde 2 : 14h40	Ronde 3 : 15h20
Ronde 4 : 16h00	Ronde 5 : 16h40	Ronde 6 : 17h20
Ronde 7 : 18h00	Remise des Prix vers 18h45	

#### **Article 6 : Classement et Prix**

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie.

Les systèmes de départage des ex-aequo sont dans l'ordre le buchholz tronqué, le buchholz, puis la performance.

Le détail des récompenses distribuées sera affiché dans la salle de jeu avant la fin de la ronde 3.

#### **Article 7 : Arbitrage**

Le tournoi est arbitré par Vincent LEITIENNE – D53122 – Arbitre Fédéral Open 1.

### **Article 8 : Comportement des joueurs**

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi. Il est interdit d'analyser et de blitzer dans la salle de jeu.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'aire de jeu (salle de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la salle de jeu. Il est aussi formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse durant sa partie. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

### **Article 9 : Commission d'Appels**

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le Jury d'Appel, avant de reprendre la partie qu'il devra terminer. Le joueur demandeur devra ensuite rédiger une demande écrite d'appel qui sera jointe au rapport technique du tournoi.

Le Jury d'Appel est composé de trois joueurs désignés lors de la ronde 1. Ses décisions sont souveraines.

### **Article 10 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité, annonce le résultat à la table d'arbitrage. Les joueurs rangent les pièces sur l'échiquier.

### **Article 11 : Forfait**

Un joueur est considéré forfait pour la ronde s'il ne s'est pas présenté dans la salle de jeu dans un délai de 15 minutes après le début de la ronde.

Si un deuxième forfait est constaté dans le tournoi, le joueur sera exclu du tournoi.

### **Article 12**

L'inscription au «1er Tournoi FIDE de Saint Germain Laval» implique l'acceptation :

- du présent Règlement Intérieur
- de la charte du joueur d'Echecs (affichée dans la salle)

L'organisateur

Serge LE MAY  
Représentant de « Club d'Echecs de  
Saint Germain Laval – Le Roi Mat »

L'arbitre

Vincent LEITIENNE